



Revenus et emplois

Taux de chômage dans les espaces frontaliers

Cette carte fait le point sur la situation du chômage dans les espaces situés de part et d'autre des frontières entre la France et ses pays voisins et donne à voir certains contrastes (de part et d'autre de la frontière comme entre régions françaises) qui doivent être mis en regard de la carte consacrée aux flux de travailleurs frontaliers.

Le chômage est représenté sous la forme de taux de chômage sur l'ensemble de la population active des territoires concernés.

Par rapport à la carte réalisée en 2001, il est intéressant de voir la relative stabilité des taux de chômage côté français alors que certains zones frontalières des pays voisins ont connu des évolutions notables : à la hausse pour la province d'Imperia en Ligurie, la Suisse dans son ensemble et le Luxembourg, ces deux derniers restant malgré tout très en dessous des taux français. A l'inverse, des espaces ont vu leurs taux fondre à l'instar du pays basque espagnol et du Piémont.

Cette carte permet également de constater que l'ensemble des zones d'emploi frontalières françaises ont des taux de chômage généralement supérieurs aux espaces de l'autre côté de la frontière. Parfois ces différences sont importantes, à l'instar de la frontière flamande ou de celle avec le Luxembourg. Ce contraste est un indicateur intéressant du dynamisme économique relatif de ces espaces frontaliers français par rapport à leurs voisins. On note toutefois quelques exceptions où le taux de chômage est supérieur de l'autre côté de la frontière : le Hainaut belge, enfoncé dans une crise économique structurelle liée à la reconversion industrielle, le Canton de Genève, qui, bien qu'il attire 75 000 frontaliers résidant en France, dépasse d'un point le taux de chômage des zones d'emploi frontalières françaises (chômage structurel des grandes villes et législation sociale plus "laxiste"), et enfin la province d'Imperia (Italie).

Il est intéressant de noter qu'un fort différentiel entre taux de chômage n'implique pas forcément des flux de travailleurs abondants, à l'instar de la situation entre les Pyrénées Orientales et la province de Gérone (Espagne) (effet "Sun belt" français pour les Pyrénées Orientales, terre d'accueil d'une population française en difficulté venue pour le climat, alors que la Catalogne est

une des régions très actives et des plus dynamiques d'Espagne). Entre elles, une frontière linguistique subsiste et les pôles d'emploi catalans sont relativement éloignés de la frontière.

D'ailleurs, plus que le différentiel entre taux de chômage de part et d'autre de la frontière, c'est la valeur du taux de chômage du pays d'accueil des travailleurs frontaliers qui est la plus déterminante.

Le Luxembourg, avec un taux de chômage de 4,5% accueille plus de 60 000 travailleurs frontaliers résidant en France. Les cantons suisses qui accueillent plus de 130 000 travailleurs frontaliers en provenance de France, possèdent un taux de chômage de 3,1% (Berne) à 7,5% (Genève).

On note également un taux de chômage très faible des provinces flamandes frontalières (Ypres, Courtrai) qui contribue à inverser depuis une vingtaine d'années le mouvement des travailleurs frontaliers entre la Belgique et la France en direction de la Belgique.

Du côté français, les zones comportant des villes importantes se caractérisent souvent par un taux de chômage supérieur à celui du reste de la région à laquelle elles appartiennent (Strasbourg par rapport à l'Alsace, Belfort-Montbéliard par rapport à la Franche-Comté...). En effet, ces villes concentrent dans certains quartiers des foyers de pauvreté ainsi qu'une population parfois inadaptée au marché local de l'emploi entraînant un chômage structurel.

Notons également les fortes différences de taux de chômage entre régions françaises (Nord-Pas-de-Calais et Alsace par exemple) fondées sur la nature du tissu économique local. Ce dernier n'explique pas tout : la dépendance économique d'une région comme l'Alsace (plus de 67 000 travailleurs frontaliers) ou du département de la Haute-Savoie (plus de 45 000 travailleurs frontaliers) contribue également aux faibles taux de chômage de ces territoires. La disparition toujours possible de ces emplois peut avoir des conséquences très importantes sur l'emploi de ces espaces et entraîner un nivellement de leur taux de chômage avec ceux en vigueur dans les autres régions françaises moins concernées par le phénomène du travail frontalier.